

Commission centrale du Comité international

La Commission centrale du Comité international de la Croix-Rouge.

Visites de camps de prisonniers de guerre en Allemagne. — Les D^{rs} Roland Marti et Pierre Descœudres, qui avaient visité des camps de prisonniers de guerre en Allemagne, du 30 juillet au 24 août, et dont on trouvera ci-dessous le rapport, sont repartis pour une nouvelle mission en Allemagne.

Visite de camps d'internés anglais en Suisse. — Les autorités suisses ont autorisé le Comité international à envoyer un délégué pour visiter les camps d'internés anglais qui ont été établis dans le pays. Cette visite a été effectuée le 18 septembre par le docteur Alec Cramer, membre du Comité international de la Croix-Rouge.

Délégation à Lisbonne. — La Commission a désigné, avec le consentement du Département politique fédéral, M. Redard, chargé d'Affaires à Lisbonne, comme délégué conjoint du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour les questions de secours posées dans le cadre du Comité de secours de Lisbonne.

Délégation en Afrique. — Les autorités allemandes ayant formulé des plaintes sur la situation des civils allemands en Afrique du Sud et au Congo belge, le Comité international a désigné, comme délégué en Afrique du Sud, M. le D^r Grasset, qui a reçu l'agrément des autorités compétentes. La désignation d'un délégué au Congo belge est à l'étude.

Collectes en Suisse pour l'œuvre du Comité international. — Le Comité international a invité toutes les familles de la Suisse à contribuer par de généreux dons à l'œuvre qu'il poursuit pour atténuer les souffrances physiques et morales que provoque la guerre¹.

¹ *Revue internationale*, septembre 1940, p. 698.

Commission centrale du Comité international

Dans les villes et villages, la vente d'insignes à croix rouge sur fond blanc et croix blanche sur fond rouge a été l'occasion pour beaucoup de s'associer à l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge.

Aux dons des particuliers se sont ajoutées des subventions d'institutions et de sociétés, au premier rang desquelles il convient de nommer la Croix-Rouge suisse, qui a fait en faveur du Comité international un second versement de 100.000 francs.

Libération de prisonniers de guerre. — De source officielle, le Comité international a été informé, en date du 17 septembre, que dans certains cas des prisonniers de guerre français peuvent recevoir un congé, d'une durée à déterminer, si leur activité est nécessaire à des travaux de reconstruction dans le territoire occupé de la France.

Femmes allemandes en Australie. — Le Comité international a été informé au début de septembre que d'après communication du Haut-commissaire pour l'Australie sur 2.160 femmes allemandes, qui habitaient l'Australie depuis le commencement de la guerre, 7 seulement ont été internées, et qu'elles ont été libérées au mois de mars 1940.

Commission de secours. — Les problèmes relatifs à l'aide aux prisonniers de guerre et aux internés civils revêtent une importance si grande que l'œuvre de secours du Comité international de la Croix-Rouge à cet égard se développe de jour en jour.

Pour faire face aux exigences de ce travail qui croît sans cesse, il a été institué une commission spéciale qui, sous la présidence de M. Carl J. Burckhardt, et en étroite collaboration avec le Service de secours dirigé par M^{lle} Odier, voue tous ses soins aux questions d'ordre général relatives à l'activité précitée et étudie toutes les mesures pratiques à prendre pour donner toute l'extension voulue à l'aide aux victimes de la guerre.